



STRUCTURES D'APPUI - SOCIÉTÉ CIVILE



« 217 DÉPUTÉS DE L'ASSEMBLÉE DES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE »

LA LOI COUVRE DEUX VOLETS

1 LABELLISATION DES STARTUPS

QU'EST CE QU'UNE STARTUP?



8 ANS (INFÉRIEUR À 8 ANS D'EXISTENCE)



DU CAPITAL DÉTENU PAR • PERSONNES PHYSIQUES FONDS D'INVESTISSEMENT

*A définir par le décret d'application

CHIFFRE D'AFFAIRE* UN CHIFFRE D'AFFAIRES MAXIMAL À DÉFINIR



INNOVATION UN MODÈLE ÉCONOMIQUE INNOVANT



EFFECTIF* UN NOMBRE D'EMPLOYÉ **MAXIMAL** À DÉFINIR



SCALABLE UN POTENTIEL DE CROISSANCE **IMPORTANT**

2016



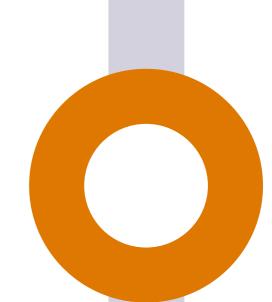
GENÈSE **DU PROJET**

11 AVRIL 2017



PROPOSITION DU TEXTE DE LOI

13 DÉCEMBRE 2017



APPROBATION DU TEXTE DE LOI PAR LE CONSEIL **DES MINISTRES**

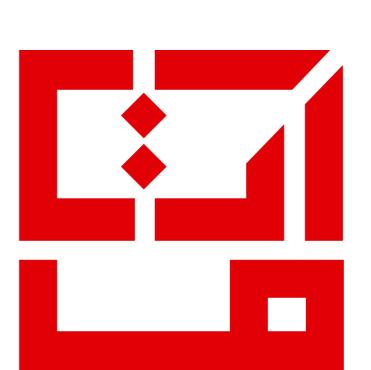
LE LABEL EST ACCORDÉ PAR

STARTUPS ÉTRANGÈRES



SOUS LA TUTELLE DU MINISTÈRE DES TECHNOLOGIES ET DES TÉLÉCOMS



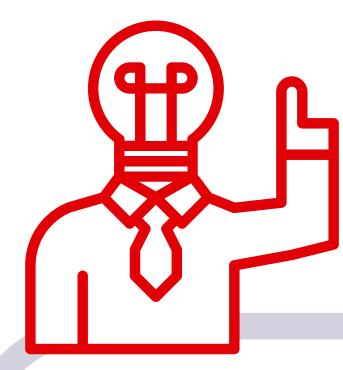


5 MARS 2018



DISCUSSION À L'ACADÉMIE PARLEMENTAIRE

2 AVANTAGES AUX STARTUPS LABELLISÉES ET AUX INVESTISSEURS



OSER ENTREPRENDRE



Congé pour création de startup d'une année renouvelable 1 fois



Une bourse de vie aux fondateurs proportionnelle au salaire de base



Maintien des programmes d'emploi (dont SIVP) pour les fraîchement diplômés



Enregistrement des brevets au niveau national et international



FINANCER LES STARTUPS



Dégrèvement fiscal aux Personnes Physiques et Morales. Exonération de l'impôt sur la plus-value

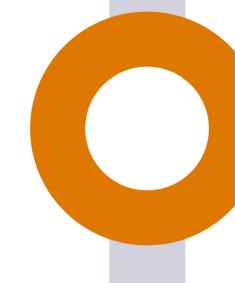


Utilisation des Obligations Convertibles en Actions (sans limite d'émission)



Un fonds de garantie pour l'investissement dans les Startups



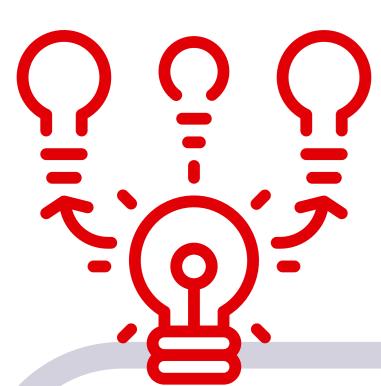


APPROBATION PAR LA COMMISSION DE L'INDUSTRIE À L'ARP





ADOPTION PAR L'ARP





Création d'un Portail des startups (interlocuteur administratif unique)



Exonération de l'impôt sur les sociétés Prise en charge des charges salariales et patronales



Simplification de la liquidation à l'amiable



Accès aux marchés publics comme toute « petite entreprise » à hauteur de 20%



INCITER À ALLER À L'INTERNATIONAL



Compte Spécial en devises



Droit à la carte technologique (100kdt)



Procédures douanières et d'homologation allégées



PROMULGATION DES TEXTES D'APPLICATION





TO BE CONTINUED...

POUR LA JEUNESSE